



**LEVÉE DE FONDS  
RÉUSSIE POUR  
LE GIE EURASANTÉ**

**CONTACT PRESSE**

Caroline AUBERGER | [cauberger@eurasante.com](mailto:cauberger@eurasante.com) | 09 78 31 55 89

---

# Sommaire

---

## Introduction

### **1 Une croissance continue du GIE Eurasanté suivant la croissance de ses publics**

*Une filière santé régionale en forte croissance sur les dernières décennies...*

*...à l'image d'un Parc Eurasanté en pleine expansion depuis sa création en 1996*

### **2 Un accroissement du capital du GIE Eurasanté permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement au service de la filière**

*Une opération d'augmentation de capital inédite pour le GIE depuis sa création en 1994, malgré la forte croissance de ses publics*

*Une opération permettant de relever les enjeux de notre filière et de préserver ainsi sa compétitivité*

### **3 Principes et valeurs clés d'une augmentation réalisée en trois temps, soutenue par ses actionnaires fondateurs**

*Une augmentation de capital réalisée en trois temps*

*Les valeurs qui ont guidé la levée de fonds du GIE Eurasanté*

### **4 L'entrée de l'Ircem au capital d'Eurasanté, marque d'engagement fort au service de l'intérêt général et du développement économique du territoire**

*Un engagement à long terme au service de l'intérêt général et d'un développement économique durable*

*Un investissement stratégique pour soutenir l'innovation et l'emploi en région*

## A propos



## Introduction

**Le GIE Eurasanté annonce en cette année 2024 la réussite d'une levée de fonds de 4 millions d'Euros grâce à l'entrée d'un nouvel actionnaire à son capital** qui rejoint ses actionnaires historiques, à savoir le CHU de Lille, l'Association Eurasanté Solidarités et Clubster Nutrition Santé Longévité (Clubster NSL).

Cette augmentation de capital est une première dans l'histoire du GIE Eurasanté, qui célèbre cette année ses 30 ans. La structure a grandi en suivant la croissance de la filière santé régionale, qui sur les 20 dernières années est passé de 720 entreprises et 20 800 emplois à 1100 entreprises et 32 000 emplois. Cela représente donc une croissance de plus de 50% depuis 2004, prouvant l'effet bénéfique de l'outil qu'est le GIE Eurasanté au service du développement économique de notre territoire.

Au-delà de la croissance de la filière, les chiffres attestent également d'un fort développement de la structure du GIE, doté d'un budget annuel qui a triplé sur les 10 dernières années (3.9M€ en 2015, contre 10.5M€ aujourd'hui). Sur la même période, le GIE a su diversifier ses sources de financement et augmenter très largement la part de ses recettes privées (28% soit 1.1M€ en 2015, contre 49% soit 4.7M€ en 2022). Les recettes totales enregistrées chaque fin d'année se montrant supérieures au budget prévisionnel initial, le GIE a pu renforcer ses fonds propres et réinjecter aujourd'hui 500K€ de ses fonds propres à son capital, participant ainsi à cette opération de levée de fonds.

**Grâce à cette levée de fonds, le GIE Eurasanté réaffirme et renforce son appartenance au champ de d'intérêt général.** Ses missions sont exclusivement tournées vers la création d'emplois pour la filière santé régionale, et son statut, celui d'un outil mettant en œuvre les politiques publiques de ses différents partenaires (la MEL, la Région Hauts-de-France, l'Etat, l'Europe,...).

Les enjeux actuels et à venir pour la filière sont nombreux et certains déjà identifiés. Cette opération de levée de fonds permettra d'y apporter des réponses et de soutenir ainsi la croissance de la filière régionale et sa compétitivité en lui apportant de nouvelles opportunités de développement.

Plusieurs critères ont fait partie du cahier des charges pour la recherche de ce nouvel actionnaire : qu'il œuvre au service de l'intérêt général, qu'il appartienne au monde de la santé et qu'il soit issu de notre territoire des Hauts-de-France. **Il était clé pour le GIE et ses actionnaires fondateurs de partager cette culture du non-profit et du développement de notre territoire.**

Le Groupe Ircem a en partage ces valeurs avec les actionnaires fondateurs, qu'il a rejoint à l'issue d'une levée de fonds opérée en trois temps et avec un apport extérieur de 4 millions d'Euros répartis en capital et en compte courant d'associés.

Acteur majeur de la protection sociale en France, l'Ircem accompagne depuis plus de 50 ans les salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Ses trois entités : Ircem Agirc-Arrco, Ircem Prévoyance et Ircem Mutuelle œuvrent ensemble pour garantir à ses publics une protection sociale complète couvrant la retraite complémentaire et la prévoyance collective tout en proposant des garanties individuelles dans les domaines de la santé, l'hospitalisation et le décès. Ancré dans les valeurs de solidarité et d'engagement social, l'Ircem place l'intérêt général au cœur de ses actions et consacre une partie de ses excédents à des initiatives visant à améliorer la qualité de vie de ses bénéficiaires et de la société en général, notamment à travers son dividende social.

L'entrée de l'Ircem au capital du GIE Eurasanté s'inscrit pleinement dans cette démarche. En investissant 4 millions d'euros, le groupe renforce son ancrage territorial et son

engagement pour le développement économique de la région Hauts-de-France. Cette opération permet à l'Ircem de soutenir directement l'innovation dans la filière santé, avec l'ambition de favoriser la création d'emplois tout en contribuant à l'amélioration des soins et du bien-être des patients. En rejoignant le GIE Eurasanté, l'Ircem entend jouer un rôle clé dans l'accompagnement à long terme des projets innovants qui renforceront la compétitivité de la filière santé régionale, tout en restant fidèle à son modèle non-profit axé sur la solidarité et le développement durable.

---

« Le GIE Eurasanté célèbre cette année ses 30 ans. C'est là l'occasion de regarder le chemin parcouru par notre structure pour soutenir la croissance forte et continue de la filière santé régionale et la hisser sur le podium des plus grands pôles d'excellence santé de France. Derrière ces chiffres se cache une réalité concrète : des créations d'emplois pour notre territoire et des innovations développées au service des patients et de leurs soignants. Voilà ce qui anime le GIE Eurasanté depuis ses débuts, et qui rassemble autour de lui dans cet objectif des actionnaires convaincus et investis. Sans eux, cette trajectoire de développement n'aurait pas été possible. »

**Didier Delmotte, Président du GIE Eurasanté.**

---

## I/ Une croissance continue du GIE Eurasanté suivant la croissance de ses publics

### Une filière santé régionale en forte croissance sur les dernières décennies...

Depuis 30 ans, la filière s'est fortement développée sous l'impulsion et l'accompagnement du GIE Eurasanté. Cette croissance se mesure notamment de par les indicateurs suivants : nombre de créations d'entreprises, nombre de salariés et chiffre d'affaires annuel réalisé. Il est à noter que l'élargissement territorial lié à la fusion des régions en 2016 a contribué à étendre le territoire de cette filière santé (initialement du Nord-Pas de Calais à celui désormais des Hauts-de-France). Aujourd'hui, 70% des entreprises de santé régionales sont situées sur le territoire de la MEL.

Du côté des entreprises, leur nombre a augmenté de 720 en 2004 à 1100 aujourd'hui, soit une croissance de +52% en 20 ans. La courbe de croissance est continue sur cette période. Le chiffre d'affaires lié a quant à lui augmenté de manière encore plus significative, puisqu'il a plus que doublé sur la même période, passant de 5.5 milliards d'Euros en 2004 à 13.3 milliards d'Euros aujourd'hui.

Cette activité économique se traduit naturellement dans le nombre d'emplois de cette filière en essor : de 20 800 salariés en 2004, la filière régionale compte désormais 32 000 salariés en 2024, soit une croissance de + 53%.

Ces indicateurs en croissance sont les témoins de l'effet bénéfique de l'outil qu'est le GIE Eurasanté au service du développement économique du territoire. Les projets accompagnés par ses services d'incubation et de création d'entreprises ont été chaque année plus nombreux, notamment sous l'effet de la création de 3 nouveaux incubateurs sectoriels créé en sus de son incubateur initial de référence labellisé par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Euralimentaire en 2016, Eurasenior en 2021 et Vivalley en 2023). A date, ce sont plus de 200 porteurs de projet qui sont actuellement en cours d'incubation par nos services. Au total plus de 380 projets ont déjà été accompagnés par le GIE Eurasanté, donnant naissance à 250 entreprises et 1300 emplois. L'expérience a montré que les projets créés dans l'un de nos programmes d'incubation deviennent ensuite des entreprises qui n'hésitent pas à refaire appel aux services du GIE aux étapes charnières de leur développement (recrutement de leur équipe, levée de fonds, développement à l'international, etc).

### ...à l'image d'un Parc Eurasanté en pleine expansion depuis sa création en 1996

Le Parc Eurasanté héberge aujourd'hui une diversité d'acteurs issus de la recherche, de l'industrie, du soin et de la formation, avec notamment 205 entreprises de santé, 10 hôpitaux, 50 laboratoires de recherche, 8 écoles et universités de santé. Il abrite également les locaux du Bio-Incubateur Eurasanté, l'un des deux seuls incubateurs santé de France soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le siège du Pôle de compétitivité national Clubster Nutrition Santé Longévité (Clubster NSL). Il se dote également en cet automne 2024 d'un bâtiment totem, le Hub Eurasanté, permettant de rassembler les acteurs de la filière régionale santé-alimentation, et d'une vitrine centrale pour valoriser les réussites de la filière dans leur diversité.

**Pierre Mauroy faisait le vœu en 1996 que le Parc réussisse à attirer 60 entreprises pour 1000 emplois d'ici les années 2000.** Force est de constater que la croissance n'a jamais faibli, et que cet objectif est aujourd'hui, en 2024, largement dépassé avec plus de 205 entreprises installées pour 3800 emplois.

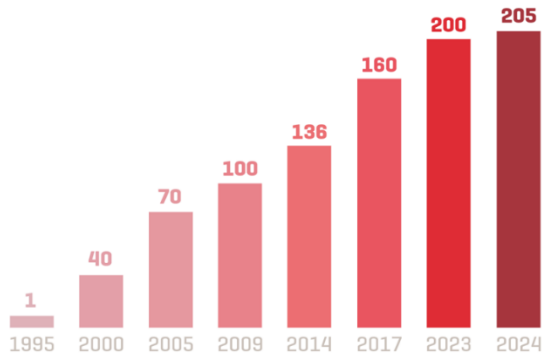
« La croissance du Parc Eurasanté est un exemple de réussite pour les sites d'excellence de la Métropole Européenne de Lille. Aujourd'hui reconnu comme l'un des plus grands campus hospitalo-universitaires d'Europe, il ne cesse de s'étendre et d'attirer des implantations d'acteurs exogènes. Cette opération d'augmentation de capital vient soutenir la belle trajectoire de croissance de ce site métropolitain et soutenir par là même la création d'emplois et l'innovation au service de tous »

**Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille**

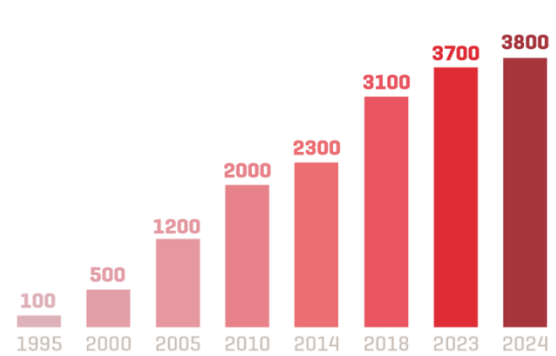
### Une évolution du nombre d'entreprises et de salariés en croissance continue



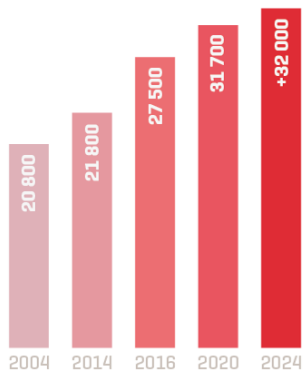
Nombre d'entreprises sur le parc Eurasanté :



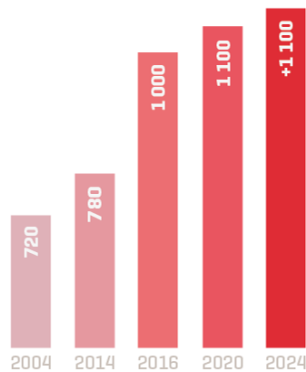
Effectifs sur le Parc Eurasanté :



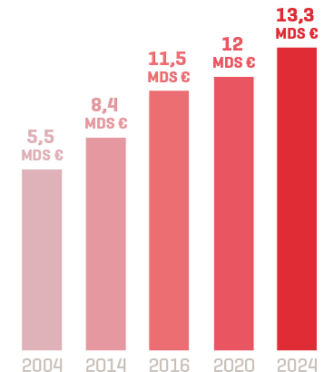
Nombre de salariés dans la filière santé régionale



Nombre d'entreprises



Augmentation du Chiffre d'affaires annuel



## II/ Un accroissement du capital du GIE Eurasanté permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement au service de la filière

Une opération d'augmentation de capital inédite pour le GIE depuis sa création en 1994, malgré la forte croissance de ses publics

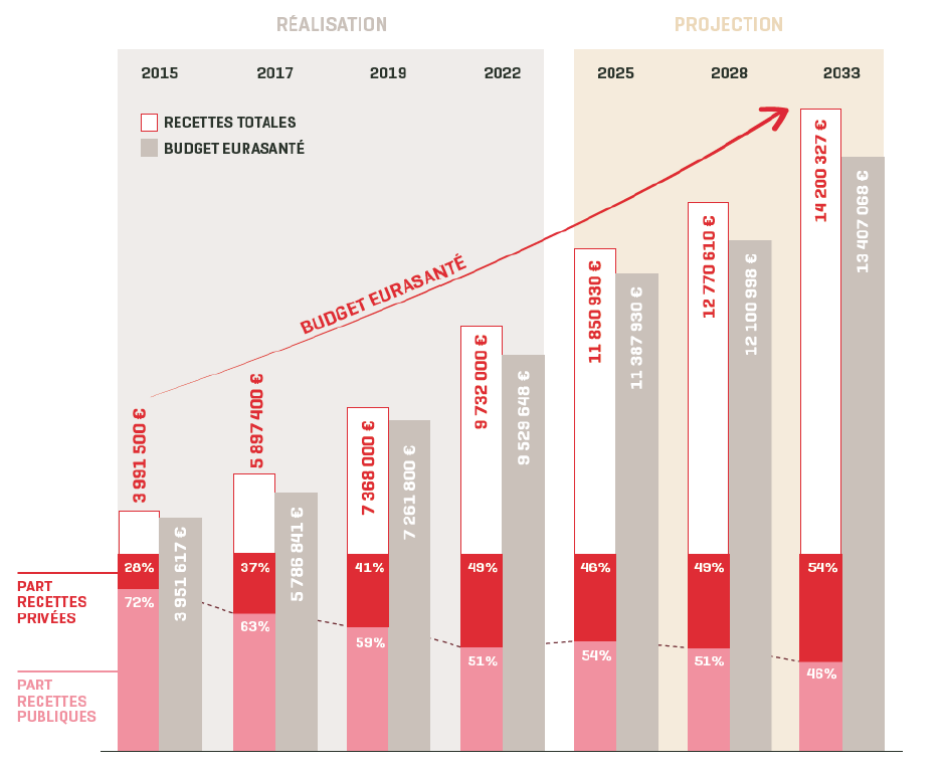
Malgré la forte croissance de la filière santé en région et de son site d'excellence qu'est le Parc Eurasanté, **le GIE n'avait depuis sa création jamais réalisé de levée de fonds.** Or Eurasanté accompagne aujourd'hui une filière forte de 1100 entreprises pour 32 000 emplois et 4000 chercheurs publics et privés. Elle rassemble un vaste réseau de PME et PMI aux côtés de grands groupes au rayonnement mondial et occupe une place particulière dans l'économie régionale avec son CA annuel 13.5 milliards d'euros (dont 3.5 milliards à l'export), plaçant ainsi la région à la **3ème place des pôles d'excellence santé en France.**

« Au-delà d'une opportunité, réaliser une levée de fonds pour Eurasanté était devenu une nécessité. Cela va permettre d'accélérer ses services et ainsi continuer à soutenir la croissance de notre filière. Cette opération va permettre à notre territoire régional de bénéficier de nombreuses retombées économiques ! »

**Jean-Claude Charles, Président de Clubster NSL**

Le graphique ci-dessous atteste de **la forte croissance du budget du GIE Eurasanté sur les 10 dernières années, passant de 3.9M€ en 2015 à 10.5M€ aujourd'hui.** Les prévisions budgétaires prévoient une continuité de croissance, avec un budget estimé à 14.2M€ en 2033.

Ce graphique montre également que **les recettes totales enregistrées chaque fin d'année se sont montrées supérieures au budget prévisionnel initial,** permettant au GIE de renforcer ses fonds propres, année après année.



Autre élément important mis en évidence: la part des recettes privées ne cesse d'augmenter, en pourcentage et en numéraire par rapport au budget total d'Eurasanté. **Les recettes privées ont ainsi représenté 28% des recettes totales en 2015, soit 1.1M€, contre 49% en 2022 pour un montant de plus de 4.7M€.** La hausse des recettes privées est ainsi forte depuis 10 ans et les prévisions se poursuivent en ce sens, avec des recettes privées estimées à 54% en 2033, soit plus de 7.6M€.

**Une opération permettant de relever les enjeux de notre filière et de préserver ainsi sa compétitivité**

Pour quelles raisons opérer une levée de fonds ? Une structure de la taille du GIE avait besoin d'avoir une assise financière correspondant aux projets qu'elle porte. Ce renforcement des fonds propres permettra ainsi de concourir en toute sérénité aux challenges qui nous sont demandés de relever. Les enjeux actuels et à venir pour la filière sont en effet nombreux et certains déjà identifiés. La levée de fonds opérée par Eurasanté va permettre d'y apporter des réponses et de soutenir ainsi la croissance de la filière régionale en lui apportant de nouvelles opportunités de développement.

Tout d'abord, l'opération en capital permettra **d'internaliser au sein de l'agence de nouvelles ressources pour accompagner l'évolution des besoins des entreprises.**

Ainsi, seront renforcées les ressources internes sur des sujets clés tels que les enjeux règlementaires et le market access, le business development, la digitalisation des outils de production, mais aussi les domaines de la RSE, de l'impact, de la cybersécurité,...afin de bénéficier d'un scope d'expertises renforcé.

Cela permettra également de diversifier les formats d'accompagnement proposés aux entreprises, par exemple en mettant à disposition des ressources humaines à temps partagé entre plusieurs entreprises. Aujourd'hui en effet, trop de start-ups en santé qui démarrent leur activité ont besoin d'experts aux compétences pointues mais seulement à temps partiel car l'activité et/ou les ressources financières ne leur permettent pas d'envisager un temps plein. Ce nouveau format pourra ainsi apporter une réponse à ces TPE à un moment clé de leur développement sur des postes aussi variés que DAF, Business developers,...

Autre élément clé pour accompagner au mieux le développement de notre filière : il nous faut pouvoir **améliorer l'accès aux financements dilutifs et non dilutifs tout en apportant des réponses aux problématiques de rareté des compétences.**

Sur le volet du financement, nous prévoyons de réaliser un nouveau closing pour le 1<sup>er</sup> fonds d'investissement régional de France dédié à la santé et créé sous l'impulsion d'Eurasanté (Captch Santé). Nous projetons également de créer un fonds similaire dans le domaine du bien vieillir et de la silver économie, et travaillons d'ores-et-déjà avec nos homologues belges pour faire émerger un fonds d'investissement healthtech transfrontalier soutenu par le Fonds Européen d'investissement.

Sur le front des Ressources Humaines, nous souhaitons accélérer la recherche de talents, notamment grâce à la plateforme Partners'Connect que nous avons fait naître (et qui est d'ailleurs désormais à disposition de l'ensemble des acteurs régionaux tous secteurs confondus), pour aider les entreprises à identifier les CxO dont ils ont besoin (CEO, CTO, CSO,...). Nous souhaitons également poursuivre le développement de formations de divers formats pour toujours mieux pallier la problématique de manque de profils d'entrepreneurs.

Ensuite, cette augmentation de capital permettra **d'assurer un rôle d'aiguillon de dynamiques collectives et d'anticipation des enjeux du** secteur pour toujours mieux sensibiliser, informer et former les acteurs de notre filière aux évolutions du secteur. Pour cela, Eurasanté poursuivra et amplifiera son programme d'animations collectives offrant des ateliers sectoriels (biotech-pharma, agro-alimentaire,...) et métiers (veille d'AAP, communication-marketing, etc). Le GIE pourra également réaliser des études de type



diagnostic et observatoire pour mieux anticiper les évolutions du secteur et impulser des projets y répondant. Par ailleurs, au-delà de ces partages d'informations et de formations, le programme d'animation a une vocation importante : celle d'amplifier les opportunités de collaborations entre acteurs de la filière (acteurs du soin, de la recherche, de l'industrie, de la formation, du monde de l'investissement,...). L'organisation de temps de networking, à l'instar de ceux déjà proposés à l'occasion de nos conventions d'affaires européennes, seront amplifiés.

Autre raison importante à cette levée de fonds : celle de booster **l'attractivité du territoire et le rayonnement de notre filière d'excellence**. Cette opération permettra ainsi d'accroître la notoriété d'Eurasanté aux échelles nationale, européenne et internationale. Elle permettra de développer encore davantage nos sites d'excellence et campus de référence, notamment en capitalisant sur de beaux projets en cours ou à venir, tels que la livraison du bâtiment du Hub Eurasanté au cœur du campus hospitalo-universitaire de Lille, ou encore le projet de création d'un Centre Médico-Sportif d'excellence implanté au cœur de l'écosystème Vivalley.

Deux derniers enjeux d'importance identifiés et sur lesquels il nous faut accompagner les entreprises : **celui de la réindustrialisation du territoire et du virage de la RSE**.

Sur le premier volet, il s'agit d'aider les entreprises à se moderniser et se développer, en capitalisant notamment sur la réussite des entreprises régionales aux appels à projets du Plan France 2030. Le sujet de la digitalisation des sites de production biotech-pharma (qui recensent plus de 30% des métiers de notre filière en région, contre une moyenne à 13% à l'échelle nationale) est par exemple un enjeu clé pour rester compétitif aux échelles européenne et mondiale. Il nous faut également pouvoir soutenir l'attractivité d'entreprises exogènes en proposant des outils de formation différenciant sur ces sujets, à l'instar du projet d'usine-école livrée dans le bâtiment du Hub Eurasanté.

Sur le volet de la RSE, les acteurs industriels de la filière santé ont pris du retard par rapport à d'autres secteurs sur le chemin de la décarbonation. Or aujourd'hui, l'avenir de la filière ne peut se faire sans une prise en compte à 360° des enjeux sociaux, environnementaux et économiques : éco-conception, économie circulaire et du réemploi, reconditionnement écologique,... sont autant de défis d'innovation à relever pour nos acteurs tout à la fois contraints au quotidien par des normes réglementaires strictes.

---

« Je me réjouis de voir la croissance aujourd'hui opérée par le GIE Eurasanté. Cette levée de fonds permettra d'abord des retombées économiques et des créations d'emplois nombreuses pour notre territoire, confortant la position déjà forte de cette filière dans l'économie régionale. Ensuite, il ne faut pas oublier que cette filière n'est pas une filière tout à fait comme les autres. L'innovation en santé permet de faire naître les produits et services de demain qui amélioreront le confort des patients et les conditions de travail des soignants. C'est aussi cela que nous accélérons en soutenant cette augmentation de capital. »

**Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France.**

---

### **III/ Principes et valeurs clés d'une augmentation réalisée en trois temps, soutenue par ses actionnaires fondateurs**

#### Une augmentation de capital réalisée en trois temps

L'augmentation de capital d'Eurasanté s'est réalisée en trois temps : d'abord par le GIE Eurasanté seul réinjectant des fonds propres dans sa valorisation, ensuite auprès des trois membres actionnaires fondateurs du GIE, puis en ouvrant le capital à un acteur externe.

Les 3 membres fondateurs du GIE Eurasanté étaient depuis sa création en 1994 le CHU de Lille (39% des parts), l'Association Eurasanté Solidarités (59%) et le pôle de compétitivité Clubster NSL (2%).

La première étape de l'augmentation de capital du GIE Eurasanté a été réalisée par le seul GIE, en réinjectant à son capital 500K€ de ses fonds propres, mis en réserve grâce aux résultats positifs de ces dernières années. Cette première étape a permis d'établir la valorisation totale du GIE à 10.2M€.

Le second temps de l'augmentation de capital a été réalisé auprès de ses actionnaires fondateurs. Un premier tour de table a ainsi été réalisé en différentes actions :

- Le CHU de Lille a apporté au capital d'Eurasanté 2.2M€ en lui donnant le terrain sur lequel était implanté le bâtiment du Bio-Incubateur mais qui appartenait au CHU. ;
- L'Association Eurasanté Solidarités et Clubster NSL ont tous deux apporté au capital du GIE Eurasanté 100K€ supplémentaires chacun.

Grâce à ces apports réalisés sur la fin d'année 2023, la valorisation du GIE Eurasanté est passée de 10.2M€ à 12.6M€ et la détention des parts de chacun des trois acteurs a été modifié en conséquence : le CHU de Lille (49.21% des parts), l'Association Eurasanté Solidarités (48.21%) et le pôle de compétitivité Clubster NSL (2.38%).

---

« L'Association Eurasanté Solidarités est très fière d'être le témoin du chemin parcouru par le GIE Eurasanté depuis près de 30 ans, et du rôle déterminant qu'il a joué pour faire de notre filière santé régionale un pôle d'excellence reconnu internationalement. Aujourd'hui et pour la première fois depuis sa création, le GIE Eurasanté réalise une levée de fonds. C'est la suite logique de ses succès. Nous sommes au rendez-vous pour l'accompagner dans cette étape et continuerons de nous impliquer aux côtés du CHU de Lille comme actionnaires majoritaires au capital »

---

**Anne Voituriez, Présidente de l'Association Eurasanté Solidarités**

---

Dans un troisième temps, le capital a donc été ouvert à un acteur externe : l'Ircem. Ce nouvel acteur a apporté 4M€ au capital du GIE, répartis de la manière suivante :

- 2M€ au capital
- 2M€ sur le compte courant d'associés

Suite à cette opération, le partage des parts final est ainsi remodelé : 42.47% pour le CHU de Lille, 41.78% pour l'Association Eurasanté Solidarités, 2.05% pour Clubster NSL et 13.70% pour le nouvel actionnaire.

## Les valeurs qui ont guidé la levée de fonds du GIE Eurasanté

Le choix a été fait de diviser cette somme en capital et en compte courant d'associés pour plusieurs raisons :

- Cela a d'abord pour effet de limiter la dilution vis-à-vis des actionnaires historiques, car seuls les 2M€ en capital ont un impact sur la répartition des parts entre tous. Il était important pour tous de conserver cette implication forte et majoritaire des actionnaires historiques ;
- L'intégration des 2M€ en compte courant d'associés permet d'assurer une trésorerie d'exploitation au GIE avec un principe de rémunération de ce compte ;
- Les comptes courants d'associés seront bloqués pour 10 ans avec la possibilité pour l'Ircem sous conditions de convertir ces 2M€ de compte courant d'associés en capital à la fin de cette durée, même si ce n'est pas le scénario privilégié.

---

« Le CHU de Lille a été précurseur en 1994, en participant activement à la fondation du GIE Eurasanté. L'ambition nouvelle était alors de créer du lien entre la recherche et l'industrie pour donner à nos chercheurs de vrais débouchés opérationnels, afin d'offrir à nos patients un accès direct à la pointe de l'innovation. Depuis 30 ans, notre campus permet ainsi un fort développement de la filière santé régionale, par des projets d'envergure et de nombreuses distinctions internationales, soulignant l'excellence de notre écosystème et attestant de la pertinence et de l'utilité de l'outil Eurasanté. Le CHU de Lille renouvelle sa confiance au GIE en apportant 2,2M€ à son capital et en soutenant l'ouverture maîtrisée de son capital. Ces moyens supplémentaires doivent permettre de poursuivre la trajectoire de croissance d'un groupement important, dans une vision partenariale, au service de l'intérêt général. »

---

**Frédéric Boiron, Directeur Général du CHU de Lille**

---

## **IV/ L'entrée de L'Ircem au capital d'Eurasanté, marque d'engagement fort au service de l'intérêt général et du développement économique du territoire**

L'entrée de l'Ircem au capital du GIE Eurasanté à hauteur de 4 millions d'euros s'inscrit pleinement dans la continuité de sa stratégie CAP 2027. L'Ircem renforce ainsi son engagement en faveur du développement régional et de l'innovation. En participant à cette levée de fonds, l'Ircem réaffirme sa volonté de soutenir la création d'emplois en région Hauts-de-France tout en contribuant directement à l'amélioration des conditions de vie des patients et des professionnels de santé.

### **Un investissement stratégique pour soutenir l'innovation et l'emploi en région**

L'innovation est au cœur de cette démarche. En rejoignant le capital d'Eurasanté, l'Ircem se positionne comme un partenaire clé dans le développement de projets innovants, qui auront un impact direct sur l'écosystème de la santé dans la région. Ces innovations, qu'elles soient technologiques, organisationnelles ou sociales, permettront de stimuler l'économie locale, en favorisant la création de nouveaux emplois, tout en améliorant l'accès aux soins et la qualité de vie des patients. Ce choix s'inscrit dans une vision à long terme : l'Ircem souhaite non seulement soutenir les initiatives actuelles, mais aussi accompagner durablement la croissance de la filière santé en région, en anticipant les besoins futurs de la population et de l'économie régionale.

### **Un engagement à long terme au service de l'intérêt général et d'un développement économique durable**

Le dividende social de l'Ircem, pilier de sa stratégie, se reflète également dans cette décision d'investissement. L'Ircem s'engage à réinvestir une part de ses excédents dans des actions qui bénéficient non seulement directement à ses assurés mais aussi à la société dans son ensemble. En intégrant le capital du GIE Eurasanté, l'Ircem maximise l'impact social et territorial de ses actions. Cet investissement vise ainsi à renforcer l'attractivité de la région, soutenir l'innovation dans la santé et créer des conditions favorables à un développement économique durable et responsable.

Enfin, cet engagement s'inscrit dans une logique d'intérêt général. En tant qu'acteur profondément ancré dans les valeurs de solidarité et de responsabilité sociale, l'Ircem partage avec Eurasanté l'objectif de contribuer au développement d'une filière santé forte et compétitive, tout en restant fidèle à sa mission de protection des personnes. L'investissement de 4 millions d'euros témoigne de la volonté de l'Ircem d'agir en faveur de la collectivité, en renforçant les synergies entre innovation, création d'emplois et bien-être des patients. À travers cette opération, l'Ircem concrétise son ambition de développer un modèle économique et social tourné vers l'avenir, au service du bien commun et du développement des Hauts-de-France.

---

"En rejoignant le capital du GIE Eurasanté à hauteur de 4 millions d'euros, l'Ircem affirme son engagement en faveur de l'innovation, de la création d'emplois en région et du bien-être des patients. Cet investissement reflète notre vision à long terme et s'inscrit dans notre stratégie CAP 2027, qui vise à soutenir des projets d'intérêt général, tout en restant fidèle à notre modèle non-profit. Nous sommes convaincus que cet engagement renforcera la compétitivité de la filière santé en Hauts-de-France et contribuera durablement au développement de notre territoire."

**Serge Da Mariana, Directeur Général du Groupe Ircem**

« L'Ircem est fière de son ancrage historique en région Hauts-de-France, où notre Groupe a été fondé en 1973 à Roubaix avec l'ambition de contribuer au développement économique local. C'est dans cette même volonté de soutenir l'emploi et l'innovation en région que nous avons décidé de rejoindre le capital d'Eurasanté. Nous sommes convaincus que notre investissement permettra non seulement de favoriser la création d'emplois, mais aussi d'améliorer le bien-être et la santé de nos publics ainsi que de la population en général. »

**Thibaut Brodin, Président du Groupe Ircem**

---

---

# A propos

---



Depuis près de 30 ans, Eurasanté accompagne les chercheurs, porteurs de projets et entreprises de la filière santé dans leurs projets de recherche, de création et de développement d'activités dans un objectif : contribuer au développement économique de la région Hauts-de-France en créant des emplois et des richesses sur le territoire, tout en améliorant la prévention et le soin.

Eurasanté accompagne une filière forte de 1100 entreprises pour 32 000 emplois, 4000 chercheurs publics et privés. Elle rassemble un **vaste réseau de PME et PMI** aux côtés de grands groupes au rayonnement mondial et occupe une place particulière dans l'économie régionale avec son CA annuel **13.5 milliards d'euros** (dont 3,5 milliards à l'export), plaçant ainsi la région à la **3ème place des pôles d'excellence santé en France**.

Les missions de l'agence au quotidien sont de valoriser la recherche, stimuler la création d'entreprises et accompagner les entreprises de toutes tailles dans leurs projets de développement, promouvoir le territoire à l'international, animer la filière et booster l'innovation de notre secteur. Pour réaliser cela, Eurasanté s'appuie sur divers outils, notamment :

- L'animation de **4 incubateurs-accélérateurs** ouverts aux porteurs de projets régionaux :

Le Bio-Incubateur / Bio-Accélérateur Eurasanté, qui accompagne les projets en santé-nutrition ;

Euralimentaire, qui accompagne les projets innovants en foodtech ;

Eurasenior, qui est le premier incubateur silver économie d'Europe ;

Vivalley qui accompagne les projets en sport, santé & bien-être.

- Eurasanté est également l'animateur **d'un pôle de compétitivité national** : Clubster NSL (Nutrition-Santé-Longévité), qui est le réseau professionnel des acteurs de l'industrie, de la recherche et du soin engagés dans la Santé-Nutrition et Bien-vieillir en Hauts-de-France fort de 360 structures adhérentes.

## **Eurasanté anime également 2 sites d'excellence de la MEL :**

- Le Parc Eurasanté, site d'excellence de 300 hectares dédié aux activités de pointe de la filière santé et situé au cœur du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe.
- Le site d'excellence Euralimentaire, site dédié aux produits frais, locaux et à leur logistique situé au cœur du MIN de Lomme, 2ème plus grand marché de gros (fruits, légumes, fleurs) français après Rungis.
  - **Sur le volet international**, Eurasanté travaille au quotidien pour attirer des implantations d'acteurs de santé exogènes à son territoire. L'agence est également active en tant que partenaire ou leader de plus d'une quinzaine de projets européens en cours. Elle organise également 5 conventions d'affaires européennes (BioFIT, MedFIT, MEDigIT, AgeingFit, NutrEvent)

---

## A propos

---



Depuis plus de 50 ans, l'Ircem est un acteur majeur de la protection sociale dédié aux métiers de l'emploi à domicile et des services à la personne. L'implantation historique de son siège social à Roubaix est l'illustration de sa volonté d'être un partenaire du développement territorial, notamment en région Hauts-de-France, en étant un créateur d'emplois. L'Ircem assure des missions essentielles telles que la gestion de la retraite complémentaire et de la prévoyance collective des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile. L'Ircem propose également des assurances individuelles adaptées aux besoins de ses publics.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'engagement social, l'Ircem agit au service de l'intérêt général. Son rôle de partenaire territorial se traduit par un soutien actif aux initiatives économiques locales. L'entrée de l'Ircem au capital du GIE Eurasanté illustre cet engagement fort, visant à soutenir le développement économique et à renforcer la compétitivité de la filière santé régionale. En consolidant son ancrage territorial, l'Ircem demeure un acteur clé dans le secteur des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile tout en contribuant à l'économie locale et en répondant aux spécificités des Hauts-de-France.

### Le dividende social

La stratégie CAP 2027 de l'Ircem repose sur l'utilisation du dividende social, qui consiste à réinvestir une partie de ses excédents dans des actions à fort impact social, en cohérence avec ses valeurs de solidarité et de non-profit. Ce modèle permet à l'Ircem de financer des projets et des initiatives ayant un impact direct sur le bien-être de ses assurés, mais aussi sur l'ensemble de la société, en favorisant des actions sociales et solidaires. Le soutien à des initiatives régionales, comme l'investissement dans le capital du GIE Eurasanté, témoigne de cette approche : il ne s'agit pas seulement d'accompagner des projets de santé, mais aussi de renforcer l'attractivité économique de la région, de créer des emplois et d'améliorer la qualité de vie des habitants des Hauts-de-France.

### 3 institutions dédiées au secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile

Créée en 1973, l'Ircem **Agirc-Arrco** gère la retraite complémentaire des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Elle collecte les cotisations des employeurs et des salariés et verse les pensions de retraite complémentaire aux retraités du secteur. L'Ircem Agirc-Arrco s'inscrit dans le cadre du régime national de l'Agirc-Arrco, garantissant des prestations de retraite supplémentaires aux salariés en complément du régime général de la Sécurité sociale. Son action sociale propose un accompagnement en faveur des retraités en situation de fragilité.

L'APNI (Association Nationale d'Information et d'Innovation) a délégué à l'Ircem **Prévoyance** la gestion de la prévoyance collective du secteur du salarié du particulier employeur et de l'emploi à domicile. À ce titre, elle assure les salariés du secteur en cas d'événements impactant leur capacité à travailler, tels que la maladie, l'invalidité, les accidents de la vie et le décès. L'Ircem Prévoyance accompagne également les familles des salariés en leur offrant des prestations en cas de décès.

L'Ircem **Mutuelle** propose des garanties individuelles aux salariés des services à la personne et à leurs familles. Elle propose une garantie complémentaire santé qui vient compléter les remboursements de la Sécurité sociale pour les frais de santé. Elle peut également intervenir en cas d'hospitalisation ou de décès. L'Ircem Mutuelle veille à offrir des prestations accessibles et solidaires, en mettant l'accent sur la prévention et l'accompagnement de ses assurés.

En tant qu'acteur historique de la protection sociale et du développement territorial, l'Ircem poursuit son engagement en faveur de l'innovation et de l'intérêt général à travers des actions concrètes, telles que son entrée au capital du GIE Eurasanté. Cette opération symbolise la volonté du groupe de renforcer les dynamiques régionales et d'accompagner la transformation du secteur de la santé, tout en restant fidèle à ses valeurs de solidarité, de responsabilité sociale et de soutien à l'économie locale.

**Contact presse :** *Audrey Nybelen | Directrice Marketing et commercial Stratégie et Communication*  
*[ircem@coriolink.com](mailto:ircem@coriolink.com) / 07 48 72 82 37*